

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3668 - Vendredi 03 Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Pour Fazul, les pro-2021 préparent « en réalité » 2024



Fazul face à la presse nationale hier à Mohéli

ALI MLIVA YOUSOUF, SG DE LA MOUVANCE PRÉSIDENTIELLE :

***"La Mouvance traverse
une zone de turbulence"***

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Juillet 2020**

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 54mn

Fadjr : 05h 16mn
Dhouhr : 12h 15mn
Ansr : 15h 09mn
Maghrib: 17h 57mn
Incha: 19h 11mn



ALI MLIVA YOUSOUF, SG DE LA MOUVANCE PRÉSIDENTIELLE :

"La Mouvance traverse une zone de turbulence"

Le sort de la mouvance en général, le refus du parti Orange de se dissoudre en faveur du parti unique prôné par la CRC, 2021, un tour d'horizon sur l'actualité avec le secrétaire général de la Mouvance présidentielle.

Question : Vous êtes le secrétaire général de la mouvance présidentielle, l'on constate un silence radio depuis les législatives de janvier. Que se passe-t-il ?

Ali Mliva Youssouf : Je tiens à réaffirmer en tant que secrétaire général qu'effectivement la Mouvance traverse une zone de turbulence actuellement. Cette situation a déstabilisé quelque part l'élan par lequel nous lui avons manifesté dès sa création en soutenant l'action du chef de l'État tel que la tenue des Assises nationales, l'organisation de l'élection référendaire, la double élection présidentielle et gubernatoriale. La Mouvance s'est réunie à parler comme un seul homme, en s'inscrivant dans la démarche du chef de l'État qui consiste à aller dans ces élections ensemble. C'est ce qui malheureusement n'a pas pu avoir lieu lors des dernières élections législatives et communales. Cette démarche a été voulue par le chef de l'État ainsi que l'ensemble des partis de la Mouvance exceptée, j'ose le dire, la CRC. Donc, au-delà de l'acceptation par la CRC d'aller ensemble ou de ne pas aller ensemble,

il y a eu beaucoup de chamboulements au cours de la préparation. C'est ce qui a poussé un certain nombre de leaders à manifester ce mécontentement peut-être justifié ou pas mais au demeurant, cette situation a plombé quelque part l'élan qui était celui d'être ensemble, de s'unir autour du chef de l'État, d'accompagner son action jusqu'au terme de son mandat en 2024. En ma qualité de secrétaire général j'ai entrepris depuis deux semaines une démarche qui consiste à consulter les leaders politiques de la Mouvance. Ce sont des rencontres individuelles que je mène pour appréhender l'État d'esprit de ces leaders-là, de voir comment ensemble nous allons dépasser certains malentendus et nous projeter vers l'avenir tout en étant derrière le chef de l'État. Ces rencontres vont déboucher sur une réunion où tout le monde va s'asseoir et débattre le devenir politique de l'AMP.

Question : Le secrétaire général de la Crc a invité les opposants qui seraient tentés de réclamer 2021 de rédiger leur testament. Ces propos sont dénoncés du côté de l'opposition et de la société civile. Quelle est votre position ?

AMY: Je ne me suis pas souscrit à cette déclaration. Ce ne sont pas des propos que nous avons l'habitude d'entendre dans notre société, bien que l'auteur qui est en l'occurrence

le directeur de cabinet du chef de l'État, s'est ravisé tout de suite après pour reconnaître qu'il a eu un excès de langage. Ça se comprend lorsqu'on est face aux médias. S'agissant de 2021 proprement dit, je pense qu'il ne faut pas se tromper et ne pas tromper les Comoriens. 2021, c'est un problème réglé parce qu'il y a eu les réformes dont le pays avait besoin. Je rappelle que c'est Sambi qui a ouvert le bal de la réforme de la Constitution.

Question : Le parti Orange refuse de se dissoudre en faveur du parti unique voulu par la CRC. Ne trouvez-vous pas que cela met à mal les ambitions du chef de l'État ?

AMY: Comme je l'ai dit précédemment les entretiens que j'ai commencé à avoir de façon séparée avec les leaders formant la Mouvance présidentielle que j'ai rencontrés jusque-là, ont tous malgré quelques interrogations, réaffirmé être derrière l'action du chef de l'État mais il y a des choses à revoir. Effectivement, j'ai entendu l'appel lancé par le secrétaire général de la CRC, qui a appelé les partis à rejoindre la CRC et j'ai lu dans votre journal aussi la réplique du parti Orange disant qu'ils ne souscrivent pas dans cette démarche. Pour moi la question n'est pas de rejoindre ou pas la CRC. Nous ne pouvons pas avoir un régime sans



un levier politique fort, or qu'aujourd'hui on veut nous faire croire que le rassemblement qui a eu lieu et qui a porté ses fruits avant et pendant les assises nationales ainsi que le referendum, ne sert à rien. Je retrouve tout cela très dommage. La question qu'aujourd'hui je me pose c'est comment renforcer ce rassemblement, comment appeler encore d'autres personnes à nous rejoindre et à comprendre que l'idéal c'est d'être derrière le chef de l'État et de le soutenir et de porter le pays vers l'émergence. Peut-être cette question-là doit-elle nous interpeller, nous en tant que politiques sinon on risque de nous amener à la défaite. Pourquoi ? Parce que tout simplement la division amène à la défaite et le rassemblement amène à la victoire. C'est ce que j'ai compris de

ma modeste vie politique. Fusionner les mouvements politiques en un seul parti, oui cela peut se faire mais maintenant c'est de se dire si l'idéal c'est de rester tels que nous sommes, ou de nous unir autour d'un grand mouvement politique à l'instar de l'ANC de l'Afrique du Sud ou de Shama Sha Mapinduzi de la Tanzanie. On sait qu'ils gouvernent leur pays depuis belle lurette avec une assise vraiment politique et une organisation tellement affinée, ancrée dans les régions, dans les villes...Voilà les questions qu'il faut se poser sans vouloir rentrer dans les jeux de créer ou de ne pas créer un grand parti ou un petit parti.

Propos recueillis par TM

Lancement de la plateforme Classera L'enseignement à distance est-il profitable pour tous les écoliers du pays ?

Le ministère de l'éducation nationale en partenariat avec l'organisation arabe pour l'éducation (ALESCO) a officiellement lancé hier jeudi 2 juillet, la plateforme Classera pour permettre un enseignement à distance au niveau du pays dans cette période de crise sanitaire.

Le pays connaît une révolution dans le domaine de l'éducation. La crise sanitaire actuelle permet au monde de dissiper l'inactivité des métiers, au moyen de la technologie. Grâce à l'organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO), l'enseignement dans les classes primaires, secondaires et supérieures sera mis en ligne à travers une plateforme dite Classera. Cependant, lors de son lancement officiel, aucune explication concernant son utilisation n'a été faite. Interrogé sur l'harmonisation de l'initiative, le ministre de l'éducation explique que « la plateforme permettra l'enseignement à distance et de contrôler facilement l'absence des élèves en classe.

presence des élèves en classe.

Cette innovation n'est pas uniquement profitable pour cette période de crise sanitaire ». Mais il faut rappeler que la majorité des élèves comoriens n'a pas encore à sa portée les matériels informatiques adéquats et par conséquent, peu d'entre eux savent comment se servir de l'internet. Que l'initiative aie du succès pour les organisateurs mais en tout cas profitable pour des écoliers très minoritaires.

Les cours ont repris le 1er juillet dernier dans le respect strict des mesures barrières. La plupart d'entre eux, pour des raisons de protection sanitaire, hésitent à aller en classe, préférant suivre les cours sur ordinateur ou encore sur leurs téléphones cellulaires. Pédagogiquement, l'enseignement en ligne serait, semble-t-il, mieux indiqué pour les étudiants de l'université. Les enjeux de la plateforme Classera sont nombreux quant à son bon usage.

Kamal Gamal



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses États membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son secrétariat général, est à la recherche de : **Un (01) Comptable**

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Vendredi 10 juillet 2020 à 16h30 (heures de Maurice).**

POLITIQUE

Pour Fazul, les pro-2021 préparent « en réalité » 2024

Le gouverneur de Mohéli, Mohamed Said Fazul, est persuadé que les appels incessants de l'opposition pour des élections en 2021, sont « en réalité » une « stratégie » pour préparer le terrain en vue de la présidentielle de 2024, année à laquelle prend fin le premier mandat d'Azali Assoumani. « Il veulent montrer aux Anjouanais qu'ils se soucient d'eux ». Mais pas que. Ils veulent d'ici là « faire pression au pouvoir central pour un gouvernement d'union nationale ».

La presse nationale a été conviée à une conférence de presse du gouverneur de Mohéli Mohamed Said Fazul, hier jeudi 2 juillet. Si le locataire de Bonovo a fait un tour d'horizon de son mandat d'à partir de mai 2019, le conférencier n'a pas attendu qu'on lui pose la question de 2021 qu'il s'est lui-même invité au sujet, « la quintessence même de la conférence » comme il l'a avoué sans détours, après une heure d'échange avec les journalistes venus des quatre coins du pays... aux frais du gouvernement.

Alors que 2021 approche avec

son lot d'enjeux, notamment les hostilités et répliques qui commencent à jaillir ici et là, et que nul n'ignore, Fazul accuse l'opposition de faire du bruit pour « deux » objectifs. Selon lui, par leur appel à des élections en 2021 conformément à la Constitution de 2001 révisée envers et contre tous en 2018, les opposants passent la brosse à reluire aux Anjouanais pour se préparer le terrain en vue de la présidentielle de 2024, année à laquelle arrive à terme le premier mandat d'Azali Assoumani. « En réalité, ils veulent montrer aux Anjouanais qu'ils se soucient d'eux mais la finalité de

tous ces bruits, c'est 2024 » et non 2021, affirme non sans moquerie celui qui n'a de bilan autre « que celui du chef de l'Etat ».

Fazul qui s'est engagé au côté d'Azali Assoumani depuis les Assises nationales de février 2018 abonde dans ses déductions vis-à-vis de l'opposition. Il croit dur comme fer qu'ils (les opposants) s'agitent ainsi pour « faire pression » au pouvoir central, dans le but de provoquer un gouvernement d'union nationale au sein duquel, si le scénario se confirme, ils feront naturellement partie. À l'occasion de cette rencontre, La Gazette des

Comores a demandé au gouverneur de Mohéli s'il avait déjà rendu visite à son collègue d'Anjouan, Salami, enfermé depuis octobre 2018, et s'il plaiderait pour son procès comme le font beaucoup de personnalités en faveur de l'ancien président Sambi. La réaction de Fazul a été l'on ne peut plus inélégante et inamicale puisqu'il dit que ce qui arrive à Salami ne « [le] concerne pas » car « [il] n'[est] pas juge ».

Andjouza Abouheir,
envoyée depuis Fomboni

COVID-19 :

Les experts de l'OMS appellent à un renforcement des équipes de terrain



Restitution des travaux des experts de l'OMS en mission aux Comores

L'équipe d'observation qui a été envoyée par l'OMS a présenté son rapport mercredi dernier et recommande un renforcement sur le terrain.

Après un mois d'observation, l'équipe déployée par l'OMS à Moroni a présenté mercredi 01 juillet son rapport auprès du ministère de la santé, la coordination nationale ainsi que les différents sous comités régionaux. Le rapport passe en revue les 8 piliers de la lutte contre la Covid-19 dans le pays. La coordinatrice de l'équipe, le docteur Bah Houssainatou a présenté les points forts, les points faibles à améliorer et des propositions d'actions correctrices. Elle a reconnu les efforts qui se font sur le terrain et

appelle à une amélioration pour lutter efficacement contre l'ennemi invisible. « Il est à reconnaître les efforts qui se font sur le terrain bien qu'il y'a des petites choses à améliorer », souligne-t-elle.

Pendant un mois d'observation, il ressort que le problème se pose plus particulièrement sur l'insuffisance des ressources humaines. « Les équipes sur le terrain font leur maximum mais c'est insuffisant comparé au nombre de cas de Covid-19 déclarés. C'est vraiment une sollicitation que nous essayons d'adresser au ministère de la santé et à la coordination nationale pour essayer de voir comment recruter d'autres agents de santé supplémentaires, former les équipes d'investigations pour le suivi des contacts, un

vrai défi à relever mais aussi la gestion et le contrôle des infections pour protéger le personnel de santé et les autres patients qui viennent pour des consultations, » poursuit-elle.

Le coordinateur national, Houmed Msaidie invite son équipe à prendre en compte les différentes propositions correctrices soulignée pour pouvoir combattre l'épidémie. « Il était de leur devoir de nous présenter leur rapport après un mois d'observation. L'équipe entière a pris note et nous allons essayer de revoir ensemble les points faibles et améliorer une stratégie durable pour l'avenir », rassure-t-il.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Un garçon de 4 ans sauvagement violé

Un jeune garçon de 4 ans a été sauvagement violé par un homme d'une vingtaine d'années qui est actuellement placé sous mandat de dépôt.

Un garçonnet de 4 ans a été sauvagement violé par un homme d'une vingtaine d'années. Tous les deux sont originaires de Fombouni au Sud de Ngazidja. Selon le Service d'écoute de Ngazidja, l'acte a été enregistré le 28 juin dernier par la mère et l'oncle du garçonnet. Les résultats de l'examen médical sont sans appel, il a été sodomisé. « Un état passable avec un regard hagard, la présence de traumatisme récente et une présence des fissures pleines anales fraîches, des taches avec du sang au touché rectale », lit-on dans ce rapport médical. L'enfant n'arrive pas à s'asseoir correctement, confie le service

d'écoute qui regrette une situation devenue « de plus en plus grave. »

Selon nos sources, la famille du violeur a elle-même rendu ce dernier à la gendarmerie de Fombouni avant d'être transféré au parquet de la République, lundi 29 juin dernier. Hier mercredi, nous avons appris qu'il a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Moroni. Un ouf de soulagement pour le Service d'écoute qui se doutait d'autre chose.

Pour rappel, ce n'est pas la première fois que des actes pareils restent impunis. Le violeur de la fillette de 12 ans de Dzahani Tsidje vient d'être libéré. Notons également l'affaire de la petite fille de Mtsangani est classée sans suite. Face à ces fléaux qui ravagent, les associations de lutte contre la violence de la femme et de l'enfant ont lancé un appel mardi dernier dans les réseaux

sociaux pour une mobilisation : « Cela fait des années que nous essayons d'informer, sensibiliser et mobiliser les gens sur ce fléau. Ce n'est que devant une mobilisation

massive que nos responsables politiques s'intéresseront au sort de milliers de comoriens victimes de ces crimes. »

Andjouza Abouheir

STOP
JE NE SUIS PAS UN
OBJET SEXUEL
ÇA SUFFIT...



La Gazette des Comores
Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Mariama Hassane
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

RÉHABILITATION DU CHN EL-MAAROUF: L'échéance 2022 est incertaine

Les travaux de construction du Centre hospitalier universitaire (CHU) El-maarouf ne sont pas épargnés par la crise mondiale de coronavirus et ses corollaires. L'échéance 2022 pourrait être prolongée.

Malgré la crise sanitaire qui a fortement déstabilisé le monde entier et la Chine en particulier, l'entreprise chinoise en charge de la construction du Centre hospitalier universitaire met les bouchées doubles pour être au rendez-vous en 2022. Les travaux évoluent à tel point que Nicolas M'madi Taki, directeur d'El-maarouf, se dit optimiste. « Cette maladie bouleverse les tendances. Mais il faut rassurer que le chantier évolue à tout prix. Mais étant prudent je ne peux confirmer une réhabilitation totale de l'hôpital d'ici 2022 », nous confie-t-il.

L'impatience de voir un centre hospitalier flambant neuf sortir de terre saisis le patron des lieux. « L'objectif n'est pas uniquement de rebâtir l'hôpital mais de créer un centre hospitalier universitaire (CHU). Sur cette otique, un bon nombre de médecins sont en formation à l'étranger pour revenir en tant



que spécialistes dans le pays », devait rappeler notre interlocuteur.

Non seulement le coronavirus impacte le chantier, mais l'entrée du virus dans le pays a provoqué une baisse du taux des consultations à l'hôpital. Ces derniers mois, le taux de passage est passé de 50% à 20%. Pour M. Nicolas, les risques d'attraper une maladie dans les milieux hospitaliers sont courants. « C'est pour en effet permettre à la population de se réconcilier avec l'El-Maarouf que nous hospitalisons les malades du coronavirus à Samba », indique pour sa part le médiateur de l'hôpital, Mahamoud Abdallah.

Concernant la gestion de la crise dans le pays, l'infirmier diplômé d'Etat, Saïd Mohamed, dénonce une psychose « semée par les blancs ». Selon celui qui s'occupe matin et soir des patients contaminés, « la gravité d'une maladie s'explique par le nombre de décès et non par le nombre de contaminations », dit-il. Pour lui, si la covid-19 avait éclaté en Afrique, « le monde n'allait pas être traumatisé », se référant en guise d'exemple, au virus Ebola qui serait plus dangereux que le coronavirus. Sans doute un complexe parmi tant d'autres.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet (service de consultants) pour l'« Élaboration d'un manuel sur les meilleures pratiques régionales pour la collecte de preuves dans le contexte de la CTOI et la formation des officiers de SCS.»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish 2Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant (firme) qui assurera l'«Élaboration d'un manuel sur les meilleures pratiques régionales pour la collecte de preuves dans le contexte de la CTOI et la formation des officiers de "Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS)»

2. La mission du consultant est de renforcer la capacité des officiers et inspecteurs des "Parties contractantes et Parties coopérantes non contractantes (CPC)" de la CTOI à recueillir des preuves pour poursuivre les individus / organisations qui contreviennent à la législation nationale en vigueur sur les pêches, y compris lorsqu'il existe des dispositions pour mettre en œuvre les mesures de conservation et de gestion de la CTOI. Il devra également renforcer les capacités

des officiers / inspecteurs des CPC de la CTOI pour la collecte, la manipulation, la conservation et l'utilisation des preuves en vue de lutter contre la pêche "Illicites Non déclarées et Non réglementées (INN)" dans la zone CTOI tout en mettant en œuvre les mesures de l'État du port (Résolutions 16/11) et de préparer une proposition d'inscription INN pour la présenter au Comité d'application, dans le contexte de la résolution CTOI INN.

3. La Commission de l'Océan Indien (COI) invite les consultants (firmes ou cabinets) éligibles à manifester leur intérêt afin de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: les Consultants doivent être des firmes légalement constituées ayant d'expérience dans la législation de pêche et le renforcement des capacités dans le secteur pêche. Ils doivent avoir exécuté au moins 2 missions d'élaboration de manuel dans le domaine de la pêche, et doivent démontrer leur expérience dans la région du sud - ouest de l'océan Indien.

4. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien

<https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c017/>

5. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard **le vendredi 10 juillet 2020 à 16 heures 30 minutes** (heures de Maurice GMT+4) :

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org : njiva.r@coi-ioc.org

Référence : « " (SW2/Y3-C017) elaboration of a manual on regional best practices for evidence gathering in the context of the IOTC " »

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les dispositions de la clause 3.7 (QC) de la section III des Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, **édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.**

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 5.

Le Rotary Club honore les médecins

Les jeunes Rotaract de Moroni ont honoré les médecins pour leur dévouement face à cette crise de coronavirus. L'événement a eu lieu en début de semaine à Moroni.

"Aux médecins qui travaillent inlassablement jour et nuit pour veiller sur les patients atteints de la Covid-19, la Nation comorienne profondément reconnaissante", lit-on sur les certificats attribués aux médecins. Pour marquer le début de l'année de Rotary club, les jeunes Rotaract du Rotary club de Moroni à l'instar des autres Rotary au niveau international ont honoré les médecins qui sont au front du coronavirus. Ils ont baptisé cette journée du 1er juillet, « la journée des médecins ».

« Tout le monde est conscient que les médecins et les aides-soignants sont en première ligne dans cette crise sanitaire. Ils ont retroussé leurs manches pour soigner les patients atteints de la Covid-19. Ils méritent une mention spéciale. C'est pour cela que nos jeunes Rotaract ont organisé cette cérémonie », indique Kamal Souef, le président du Rotary club de Moroni. En sa qualité de président, il a remercié les médecins pour leur « dévouement » pour sauver des vies. « Ces médecins laissent leur famille jour et nuit en se rendant à l'hôpital pour



Don du rotary club aux personnels médicaux

être aux côtés de ces malades. Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est juste une reconnaissance. Mais en réalité on ne peut pas les récompenser pour leurs engagements », déclare-t-il.

De son côté, le docteur Soilihi Abdallah montre que la lutte contre la Covid-19 est une bataille pour toute la population et que chacun doit donner son coup de main pour stopper cette pandémie. « Il ne faut pas baisser les bras. Il faut renforcer les mesures barrières. Ainsi, il n'y

aura pas de contaminations. Je saisis cette occasion pour faire un appel à la population à renforcer les mesures barrières », déclare-t-il. Ce dernier montre que beaucoup d'entre les aides-soignants qui sont au front « n'ont même pas un contrat » et exhorte le gouvernement de régulariser leur situation.

Le coordinateur de la gestion de crise a tout d'abord remercié les organisateurs de cette cérémonie et montre que les médecins et aides-soignants le méritent. « Grâce à

Dieu et ces médecins, on respire encore surtout en cette période de crise sanitaire. Depuis qu'on est entré en guerre contre cet ennemi invisible, ils se donnent à fond pour sauver des vies », indique Houmed Msaidi. Concernant les aides-soignants sans contrat, le ministre de l'économie a dit avoir pris note de l'appel de Dr Soilihi Abdallah.

Nassuf Ben Amad

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

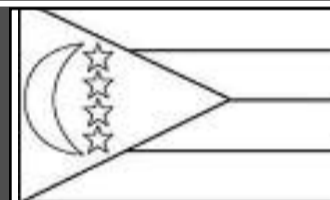
MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



UNION EUROPEENNE

Délégation de l'Union Européenne
Chargée des Comores à Madagascar
Fonds Européens de Développement



UNION DES COMORES

Ministère des Finances, du
Budget et du Secteur Bancaire
Ordonnateur National du FED

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED Programme d'Appui à la Coopération (PAC) KM/FED/037-356 (XIème FED)

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Programme "MSOMO NA HAZI" (formation et emploi), Formation et Insertion Professionnelle dans l'Union des Comores, est financé par l'Union européenne (11ème FED).

Pour le mettre en œuvre, le Ministre des Finances - Ordonnateur National du FED, recrute :

- Un(e) Directeur (trice) National (e) et Régisseur(e) FED
- Un(e) Responsable Administratif et Financier et Comptable FED

L'objectif du programme est de renforcer l'accès au marché du travail et offrir des opportunités d'auto-emploi pour des jeunes hommes et femmes de 15-35 ans en agissant sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.

Il s'agit d'emplois à plein temps, non cumulables avec une autre activité professionnelle, politique ou syndicale, basé à Moroni - Grande Comore, avec des fréquents déplacements à Anjouan et Mohéli.

Vous pouvez obtenir les termes de référence des postes décrivant missions, profils, conditions et procédures en envoyant un message à l'adresse suivante : caon@cellulefed.km

La date indicative de prise de fonction est le 1er octobre.

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une lettre de motivation précisant la date de disponibilité à préciser (1 page maximum)
- Un CV détaillé avec photo récente
- Photocopies des diplômes et attestations démontrant les aptitudes/qualifications principales
- **3 personnes de références** (nom/prénom, position, numéro de téléphone et adresse e-mail)

Les candidatures, rédigées en français, doivent être envoyées (au choix) :

Par Courriel à l'adresse électronique suivante : caon@cellulefed.km

Ou Courier à l'adresse suivante :

M. le Directeur de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Avenue de l'Indépendance - BP 2463 Moroni - Union des Comores

En indiquant sur et/ou en objet : **candidature au poste de Directeur/Directrice Nationale FIP ou RAF FIP**

Date limite : 15 juillet à 12h

Les dossiers incomplets ou reçus hors délai ne seront pas pris en compte.

CAN :

La Fifa tacle la Caf, les Coelacanthes prêts à rebondir

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can), fixées en septembre/octobre 2020 par la Confédération Africaine de Football (Caf), se voient remises en cause par la Fédération Internationale de Football (Fifa). La nouvelle de ce tacle a fait l'effet d'une bombe. Le Conseil de la Fifa a pris des résolutions sur toutes les compétitions continentales, prévues en 2020, suspendues, suite à l'hécatombe provoquée par la pandémie de coronavirus.

Par prudence, l'instance faïtière du football mondial a reporté pour début 2021 (janvier/février) ces face-à-face des confédérations respectives. L'Europe (Uafa) et l'Amérique du sud (Conmebol) font exception aux résolutions de la Fifa. Mais les éliminatoires de la Can n'ont pas échappé au tacle de la Fédération internationale, caractérisé par ce réaménagement au goût probablement saumâtre pour Ahmad Ahmad, patron de la Caf, mais indispensable pour Gianni Infantino, président de la Fifa.

Cette initiative relative au déca-



lage des éliminatoires de la Can ne fait pas l'unanimité. Certaines fédérations nationales du continent pensent que si la 5e journée des tours de qualification de la Can subit une modification, la phase nationale, toujours prévue en terre camerou-

naise, pourrait être menacée. Cette hypothèse accule la Caf à un embarras de choix. S'aligner sur les nouvelles dates décidées par la Fifa (oct/nov 2021) dans l'espoir de mener à terme et à temps les qualifications, avec toutes les incertitu-

des liées à la Covid-19, ou se résoudre à programmer sa prestigieuse compétition, conformément à la décision de la hiérarchie ?

Le report des éliminatoires de la Can par la Fifa est-t-il profitable aux Coelacanthes ? Joint par téléphone

depuis l'île de Djumbe Fatima, l'entraîneur quasi emblématique de Fomboni Club, le Malgache Tristan Noeli Abel ne voit aucun avantage pour une nation quelconque : « Il n'y a aucune différence. La situation des Coelacanthes est la même que les autres équipes nationales. Si la suspension des compétitions suite aux dégâts humains provoqués par la Covid-19 constitue un handicap, ce n'est pas un atout pour tout le monde. Les joueurs des Coelacanthes, issus de la diaspora, sont en deconfinement graduel. Ils doivent alors s'entraîner individuellement ».

Le scénario suivant est adaptable à la situation : commencer par l'endurance, relayée de temps à autre par des exercices d'assouplissement et de musculation, et finir par la vitesse et la résistance ne serait pas infructueux. Les séances d'entraînement collectives affineront les automatismes et le jeu d'ensemble. Ces labeurs physiques, techniques et tactiques permettront aux Coelacanthes de bien rebondir.

Bm Gondet



L'ANRTIC VIENT D'APPROUVER UN NOUVEAU PLAN NATIONAL DES FREQUENCES

L'ANRTIC, conformément aux prérogatives qui lui sont assignées par la réglementation comorienne des communications électroniques, vient de publier une décision majeure en prévision des évolutions technologiques et l'utilisation rationnelle des ressources en fréquences. L'initiative de la décision N°20/072/ANRTIC-DG en date du 26 juin 2020, découle entièrement des recommandations issues de la dernière Conférence des Radiocommunications (CMR-19) à laquelle notre pays a pris part à travers une délégation de l'ANRTIC.

Les conférences mondiales des radiocommunications (CMR) ont lieu tous les trois à quatre ans. Leur rôle est d'examiner et de réviser le règlement des radiocommunications. Il s'agit du traité international régissant l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites géostationnaires et non géostationnaires. Les modifications du Règlement sont apportées en fonction de l'ordre du jour adopté par le Conseil de l'Union Internationale des télécommunications, compte tenu des recommandations formulées par les conférences mondiales des radiocommunications précédentes. Du 27 octobre au 22 novembre 2019 a eu lieu à Charm-El-Cheikh, en Egypte, la dernière conférence des radiocommunications.

Les recommandations du rapport final de la conférence de 2019, ont permis à l'ANRTIC de procéder à la révision, à la mise à jour et au renouvellement du Plan National d'Attribution des Bandes de Fréquences Radioélectriques en l'Union des Comores. Le département

ingénierie de l'ANRTIC, a consacré des mois d'analyse et de comparaison sur les compatibilités entre les attributions actuelles et les nouvelles dispositions issues de la Conférence Mondiale pour éditer un nouveau Plan National.

Le nouveau plan prévoit des aménagements des bandes de fréquences pour une affectation à un ou plusieurs nouveaux services. Auquel cas, les utilisateurs desdites bandes se verront dans l'obligation de les libérer dans les délais prescrits par la réglementation nationale. D'autres bandes plus compatibles aux services qu'ils fournissent, leur seront ensuite attribués. Parmi les avancées introduites dans le nouveau plan, on peut citer également l'identification des bandes de fréquences additionnelles pour les télécommunications mobiles, notamment, au profit du développement de la 5G.

Tout ce travail d'ingénierie auquel l'ANRTIC s'engage à réaliser au quotidien, a pour but d'anticiper les transformations de l'écosystème technique qui ne cesse de nous surprendre. Aujourd'hui, les opérateurs nationaux offrent à la population, la 4G et la 4.5G. La 5G est d'ores et déjà en cours d'expérimentation dans plusieurs pays. Lorsque nos opérateurs nationaux voudront demain s'aligner à cette nouvelle tendance, les conditions de déploiement auraient préalablement été préparées par les soins de l'ANRTIC.

Communication ANRTIC